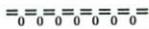


MINISTERE DE LA SANTE



CABINET

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Arrêté n°2015 No - - 882 /MS/CAB
portant nomination de chefs de services à la
Direction régionale de la Santé du Nord

LE MINISTRE DE LA SANTE



Visa n. 1901

15 JUIL 2015

- Vu la Constitution ;
- Vu la charte de la Transition ;
- Vu le décret n°2014-001/PRES-TRANS du 18 novembre 2014 portant nomination du premier Ministre ;
- Vu le décret n°2014-004/PRES-TRANS/PM du 23 novembre 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu la loi n°023/94/ADP du 19 mai 1994 portant code de la santé publique au Burkina Faso ;
- Vu la loi n°010/98/AN du 21 avril 1998 portant modalité d'intervention de l'Etat et répartition de compétences entre l'Etat et les autres acteurs du développement ;
- Vu la loi n°020/98/AN du 05 mai 1998 portant normes de création d'organisation et de gestion des structures de l'administration de l'Etat ;
- Vu le décret n°2013-404/PRES/PM/SGG-CM du 23 mai 2013 portant organisation-type des départements ministériels ;
- Vu le décret n°2015-663/PRES-TRANS/PM/MS du 22 mai 2015 portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu l'arrêté n°2014-011/MS/CAB du 13 janvier 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement des structures déconcentrées du Ministère de la Santé ;

Sur proposition du Directeur régional de la Santé du Nord ;

ARRETE

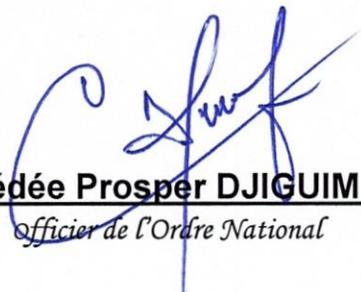
Article 1 : Monsieur Blaise Pascal NASSIMBO, Matricule 224 754 F, Pharmacien est nommé Chef de service de la pharmacie et du laboratoire, de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles et du matériel médico-technique (SPLM).

Article 2 : Monsieur Jean ZOUNGRANA, Matricule 35 936 M, Technicien d'Etat en génie sanitaire est nommé Chef de Service de la promotion de la santé (SPS).

Article 3 : Le présent arrêté prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés.

Article 4 : Le Secrétaire général du Ministère de la Santé et le Directeur régional de la Santé du Nord sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le **16 JUIL. 2015**


Amédée Prosper DJIGUIMDE

Officier de l'Ordre National

Ampliations :

- PM
- CAB/MS
- SG/MS
- Structures centrales/santé
- Structures déconcentrées/santé
- Tous les services rattachés
- Archives/chrono
- J.O